

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le septième (7<sup>e</sup>) jour du mois de juillet 2014, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :  
Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Est aussi présent monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin à 19 h 03.

**Rés # 14-07-01      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

**Rés # 14-07-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2014**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2014 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

**Rés # 14-07-03      COMPTES**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1402072 à C1402149)	259 977,52 \$
- Chèque à compléter	5 526,53 \$
- Salaires, frais de déplacement et rémunérations des élus	76 490,08 \$
<b>TOTAL</b>	<b>341 994,13 \$</b>

Note

**DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2013**

Madame la directrice générale a procédé au dépôt des indicateurs de gestion 2013, en date du 25 juin dernier. Ledit document est déposé aux élus en séance tenante par le directeur général adjoint et acheminé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT).

**Rés # 14-07-04      APPROBATION D'UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR L'OFFICE D'HABITATION (OH)**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un budget supplémentaire, pour l'année 2014, soumis par l'OH de Saint-Siméon pour l'achat d'une sécheuse industrielle, au montant de 1 311 \$. La participation financière de la municipalité, correspondant à 10% du déficit, celle-ci sera donc de 131 \$.

**Rés # 14-07-05      ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 188, MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO 114, SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro **188**, modifiant le règlement général numéro 114 " *sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés* ".

Il y a dispense de lecture puisqu'une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**Rés # 14-07-06      DEMANDE POUR QUE LA JOURNÉE DE CÉLÉBRATION DE LA " FÊTE NATIONALE " PUISSE ÊTRE DÉPLACÉE**

ATTENDU QUE lorsque la journée de célébration de la Fête nationale tombe pendant le milieu d'une semaine régulière de travail, soit du mardi au jeudi, l'économie, surtout celle des régions, s'en trouve perturbée ;

ATTENDU QUE ce fait occasionne aussi beaucoup de frais supplémentaires pour les travailleurs oeuvrant à l'extérieur de la région (logement, alimentation, etc.) ;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à notre députée provinciale, Mme Caroline Simard, d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que la journée de célébration de la Fête nationale puisse être déplaçable.

c.c. Fédération québécoise des municipalités (FQM).

**Rés # 14-07-07            AUTORISATION À LA CHANTEAUFÊTE DE POURSUIVRE SES  
ACTIVITÉS APRÈS LES HEURES RÉGULIÈRES**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la Sûreté du Québec que la Municipalité de Saint-Siméon autorise la ChantEauFête de Charlevoix à poursuivre ses activités, lesquelles se dérouleront du 12 au 16 août 2014, après les heures régulières mentionnées à l'article 2.3.38 du règlement omnibus " *sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés* ", qui mentionne :

Oeuvres musicales : Il est interdit de présenter en plein air des oeuvres musicales, instrumentales ou vocales ou des spectacles entre vingt-trois heures (23 h) et sept heures (7 h) de façon à ce que le bruit soit de nature à troubler la paix à moins d'avoir obtenu une autorisation telle que le prévoit la section 2.3.

**Rés # 14-07-08            DEMANDE AU MTQ D'ANALYSER LA POSSIBILITÉ  
D'AMÉNAGER UNE VOIE D'ÉVITEMENT À LA HAUTEUR DU  
KILOMÈTRE " 548 "**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports du Québec d'analyser la possibilité d'aménager une voie d'évitement de part et d'autre de la route 138, vis-à-vis l'intersection de celle-ci avec les rues de la Chapelle et des Tours (± km. 548), ou de nous proposer une autre solution pour accroître la sécurité dans ce secteur.

**Rés # 14-07-09            DEMANDE AU MTQ D'INSTALLER UN PANNEAU AVANCÉ  
ANNONÇANT LE FEU DE CIRCULATION VIS-À-VIS L'ENTRÉE  
DE LA RUE DU FESTIVAL**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports du Québec d'installer un panneau avancé, annonçant la présence du feu de circulation situé à l'intersection de la route 138 avec la rue du Festival, du côté " est " de la susdite route.

**Rés # 14-07-10            PAIEMENT DÉCOMPTE NUMÉRO # 1 – RÉFECTION DES  
ÉMISSAIRES SANITAIRE ET PLUVIAL**

ATTENDU QUE la firme *Aurel Harvey et fils inc.* nous a soumis, une facture relative à la réfection des émissaires sanitaire et pluvial;

ATTENDU QUE madame Sylvie Foster, directrice générale, a transmis ladite facture à Roche ltée – Groupe-conseil, pour étude et recommandation de paiement;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité procède, suite à la recommandation de Roche ltée – Groupe-conseils reçu le 16 juin 2014, à un paiement à la firme *Aurel Harvey et fils inc.* de 210 308,19 \$ (taxes incluses), représentant le "décompte numéro 1" pour lesdits travaux de réfection des émissaires sanitaire et pluvial.

**Rés # 14-07-11            GUIDE SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

ATTENDU QUE            suite à la mise aux normes de l'alimentation en eau potable en 2008, la municipalité a dû élaborer un plan d'action auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT);

ATTENDU QUE            l'une des mesures pour promouvoir l'économie d'eau potable auprès des citoyens consistait à collaborer avec la Commission scolaire pour la réalisation d'un programme éducatif dans les écoles;

ATTENDU QUE            qu'un projet fut réalisé avec les élèves de l'école primaire Marie-Victorin par le biais d'un guide sur l'utilisation de l'eau;

ATTENDU QUE            ce guide est soumis en séance tenante;

**POUR CES  
MOTIFS**

sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le "Guide sur l'utilisation de l'eau potable" élaboré en collaboration avec les élèves de l'école primaire Marie-Victorin. Celui-ci sera distribué par circulaire à chaque adresse civique de notre municipalité.

**Rés # 14-07-12            PARTICIPATION À LA "JOURNÉE COMPTE-GOUTTE" ET  
INSCRIPTION AU CONCOURS "MA VILLE, C'EST LA PLUS  
BLEUE !"**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de participer à la "Journée Compte-goutte", qui se tiendra le 15 juillet 2014 et de s'inscrire au concours "Ma ville, c'est la plus bleue !", dans le cadre du "programme d'économie d'eau potable (PEEP) ", mis sur pied par le *Réseau Environnement*.

**Rés # 14-07-13            IDENTIFICATION DE LA SCULPTURE DE M. MARTIN BRISSON**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au CLD de la MRC de Charlevoix-Est où en est rendu le dossier relatif à l'identification des sculptures réalisées par monsieur Martin Brisson et remises à certaines municipalités.

**Rés # 14-07-14            DEMANDE DE PRIX À DES FIRMES D'ARCHITECTES POUR  
PRÉPARER DES PLANS ET DEVIS RELATIFS AU  
RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTÉRIEUR DE L'HÔTEL DE VILLE  
ET DU STATIONNEMENT**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des prix pour préparer des plans et devis relatifs au réaménagement de l'intérieur de l'hôtel de ville et du stationnement, auprès des firmes d'architectes suivantes :

- Mathieu Simard, Habitat Consultants
- Normand Desgagnés, Architecte
- Maxim Vandal, Les Ensembliers.

Monsieur le maire Sylvain Tremblay et/ou madame la directrice générale Sylvie Foster, sont, par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ledit dossier.

**Rés # 14-07-15      AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 189,  
DÉCRÉTANT LA "CITATION DE SITE PATRIMONIAL LE  
PHARE DU CAP DE LA TÊTE-AU-CHIEN"**

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Réjean Hébert, que le règlement portant le numéro **189**, décrétant la "citation du Phare du Cap de la Tête-au-Chien" sera ultérieurement présenté au conseil pour adoption.

Une copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil présents en séance tenante dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

**Rés # 14-07-16      TABLE DE CONCERTATION SUR LES PAYSAGES DES MRC DE  
LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, DE CHARLEVOIX ET DE  
CHARLEVOIX-EST / ENSEIGNE ENTRÉE OUEST DU CHEMIN  
DE PORT-AU-PERSIL**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander l'aide de la *Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est* pour obtenir, du ministère des Transports du Québec (MTQ), l'autorisation de procéder à l'installation d'une enseigne sur Port-au-Persil à l'intersection ouest de la route 138 avec le chemin de Port-au-Persil.

**Rés # 14-07-17      ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA CHANTEAUFÊTE DE  
CHARLEVOIX**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire Sylvain Tremblay et madame la directrice générale Sylvie Foster, à signer l'entente de partenariat avec la *ChantEauFête de Charlevoix* pour 2014, après y avoir ajouté nos modifications.

**Rés # 14-07-18      PARTENARIAT AVEC LA CHANTEAUFÊTE DE CHARLEVOIX  
POUR LES ACTIVITÉS AU CAMPING MUNICIPAL**

Suite à la demande de partenariat soumise par la ChantEauFête de Charlevoix, afin de diffuser des activités sur le camping municipal durant la semaine de la ChantEauFête, il est proposé par monsieur Claude Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers d'allouer un montant forfaitaire de 1 500 \$ à l'organisme la ChantEauFête, pour la réalisation d'activités qui se dérouleront sur la plage à proximité du camping municipal le 16 août prochain.

**Rés # 14-07-19            RATIFIER L'EMBAUCHE D'UN NOUVEAU PRÉPOSÉ AU CAMPING MUNICIPAL**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'embauche de monsieur Samuel Desbiens, tel que proposé par le comité de sélection, pour occuper le poste de " *préposé à l'accueil et gardien au camping municipal* ". Les conditions d'emploi sont celles énoncées dans le document " *Politique sur les conditions d'emploi du personnel pour 2014-2019* ".

**Rés # 14-07-20            RATIFIER L'EMBAUCHE DES EMPLOYÉES DU CAMP DE JOUR**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du comité de sélection et de ratifier l'embauche des monitrices suivantes pour le « Camp de Jour » soient: Marie-Nathalie Lavoie, Amélie Morneau et Odile Carré à raison de 40 heures par semaine.

**Rés # 14-07-21            RATIFIER LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME *NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS***

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la demande d'aide financière présentée dans le cadre du *Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA)*, auprès de " Emploi et développement social Canada ", pour le projet intitulé *Revitalisation – Parc et loisirs pour aînés*.

Monsieur le maire Sylvain Tremblay, madame Simone Lepoutre, conseillère et madame Sylvie Foster, directrice générale, sont par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

**Rés # 14-07-22            RÉPARTITION DES REVENUS GÉNÉRÉS PAR LA VENTE DES APPAREILS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de répartir les revenus générés par la vente des appareils de conditionnement physique lors de la vente aux enchères du 21 juin dernier (voir résolution # 14-05-16), soit la somme de 1 755 \$, de la façon suivante :

- 50 % à l'organisme "Fondation Mains de l'Espoir de Charlevoix inc." ;
- 50 % à l'organisme "Au Cœur des Arts de Saint-Siméon".

**Rés # 14-07-23            SERVICE D'INTERNET AU CAMPING MUNICIPAL**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de *Services Info Comm*, relativement à la correction des problèmes récurrents du service d'accès à l'internet au camping municipal, selon l'offre de services déposée par celui-ci le 2 juillet dernier.

**Rés # 14-07-24      ÉCHANGE DE PARTIES DE TERRAINS AVEC M. JEAN-MARC FOSTER**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un échange de terrain avec M. Jean-Marc Foster, pour que ce dernier soit en mesure de terminer son projet de rue privée dans ce secteur, soit les parties 1 et 2 du lot 26 Partie, du rang Port-au-Persil, au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Siméon, tel qu'elles sont décrites sur la description technique préparée par M. Sylvain-Marc Bélanger, arpenteur-géomètre (dossier : S9-10, minute : 2686). Monsieur Foster s'engage à défrayer tous les frais relatifs au susdit échange.

Monsieur le maire Sylvain Tremblay et/ou madame la directrice générale Sylvie Foster, sont, par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ledit dossier.

**Rés # 14-07-25      RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE LA VÉLOROUTE DU FJORD DU SAGUENAY**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de reconnaître la *Véloroute du Fjord du Saguenay* en tant que "réseau cyclable officiel" et de l'intégrer dans notre future réglementation d'urbanisme.

**Rés # 14-07-26      REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DES TAXES DE LA CHANTEAUFÊTE DE CHARLEVOIX**

Suite à la lettre reçue de *La ChantEauFête de Charlevoix*, demandant une aide financière représentant le montant de ses taxes municipales, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière à *La ChantEauFête de Charlevoix*, représentant 60 % des taxes annuelles qui lui ont été imposées pour l'année 2014.

**Rés # 14-07-27      DONN, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- Musée maritime de Charlevoix, 2 billets pour le souper lors du tournoi de Golf-bénéfice du 8 août 2014. 50,00 \$

**CORRESPONDANCE :**

- **ACCUSÉS DE RÉCEPTION DE NOTRE RÉOLUTION RELATIVE AU PROJET DE L'OLÉODUC ÉNERGIE EST / TRANS-CANADA À GROS-CACOUNA :**
  - o M. Philippe Couillard, Premier ministre du Québec
  - o M. Jean D'Amour, Député de Rivière-du-Loup-Témiscouata

- Union des municipalités du Québec
  - Municipalité de Témiscouata
  - MRC de Charlevoix
- **REMERCIEMENTS :**
- Association bénévole de Charlevoix
  - Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie inc.
- **MONSIEUR JEAN D'AMOUR**  
Accusé de réception de notre résolution relative à la relance du dossier "traversée d'agglomération".
- **MONSIEUR DANIEL CHAMBERLAND**  
Démission à titre de "pompier volontaire".
- **COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC**  
Attestation officielle du toponyme "*Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay*".
- **MONSIEUR SERGE COUILLARD**  
Quelques commentaires de M. Serge Couillard, nouveau président de l'Association des propriétaires de chalets du lac de la Baie-des-Rochers.
- **UNITÉ DE LOISIR ET DE SPORT (ULS) DE LA CAPITALE-NATIONALE**  
Subvention de 100 \$, dans le cadre du Programme d'assistance financière au loisir pour les personnes handicapées 2014-2015.
- **OFFRE DE SERVICES :**
- Mme Marie Claude Gauthier, en secrétariat
  - Mme Iany Bédard, travail de bureau
  - M. Gilles Lizotte, voirie
  - M. Louis Gagné, pompier volontaire

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 16 et prend fin à 20 h 23.

**Rés # 14-07-28      FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 23.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Sylvain Tremblay  
Maire

---

Gérald Bouchard  
Directeur général adjoint